

## UN APPUI DE PROXIMITÉ POUR LES ASSOCIATIONS

### LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT (DLA) DE L'AUDE

#### **A** qui s'adresse le DLA ?

- \* Vous êtes une association, vous avez des activités d'utilité sociale et au moins un salarié.
- \* Vous êtes une structure d'insertion par l'activité économique (entreprise d'insertion, association intermédiaire...).
- \* Vous souhaitez consolider vos activités, maintenir les emplois que vous avez créés, perfectionner votre fonctionnement, améliorer votre gestion.

*Le DLA mobilise des experts et des techniciens.  
Il vous aide à pérenniser et renforcer votre activité.*

#### **L** e DLA, qu'est-ce que c'est ?

- \* des savoir-faire mis au service de votre structure
- \* une aide méthodologique et stratégique
- \* **des actions d'appui personnalisées**, adaptées à vos besoins
- \* une **prise en charge de la totalité du coût** de ces actions d'accompagnement
- \* un suivi des actions d'accompagnement.

*Le mode d'intervention du DLA varie selon vos besoins : conseils individuels au sein de votre structure, ateliers collectifs avec d'autres associations, appui à la création d'outils, transfert de méthode et de savoir-faire. Le choix du type et de la nature des accompagnements relève d'un accord entre le DLA et votre association. Il fait l'objet d'une convention.*

#### **E** xemples d'accompagnement

Le DLA mobilise des compétences en...

- **développement de projet**
- stratégie de partenariat
- **analyse de l'activité et du secteur**
- élaboration d'un plan de communication
- **organisation et gestion des ressources humaines**
- conception de tableaux de bord en gestion
- **recherche de financements**

Afin de vous aider à...

- **renforcer et développer vos activités**
- ancrer durablement votre projet dans le territoire
- **mieux repérer vos usagers**
- avoir des outils de communication adaptés
- **améliorer votre fonctionnement interne**
- disposer d'outils de gestion pertinents
- **mobiliser de nouveaux partenaires et mixer les ressources publiques/privées**

## **L**e DLA, mode d'emploi

- \* Contactez l'équipe de Trait d'Union Accompagnement en charge de l'animation du DLA.
- \* Trait d'Union Accompagnement établit avec vous un diagnostic global de votre activité. Nous réperons les éléments organisationnels, humains, stratégiques et financiers sur lesquels il est nécessaire d'agir.
- \* Une fois le diagnostic validé ensemble, un prestataire extérieur, qualifié sur les besoins identifiés, intervient auprès de votre association. Il élabore avec vous des propositions d'action et des outils.
- \* Trait d'Union Accompagnement suit le travail du prestataire. Nous restons en contact avec vous pendant et après la mission.

### Contacter l'équipe de Trait d'Union Accompagnement :

*Florence Tholly, Jean-Pierre Francoual et Corinne Mayer*  
29 route de Carcassonne 11300 Limoux

Téléphone : 04 68 74 73 30 Télécopie : 04 68 74 73 34 E mail : [trait-union@ouvaton.org](mailto:trait-union@ouvaton.org)  
Site web : <http://dla11.org>

## **L**e DLA, un dispositif partenarial

Initié par le Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale et la Caisse des dépôts et consignations, l'action du DLA doit contribuer à maintenir les activités d'utilité sociale, en mobilisant l'expérience des acteurs de terrain et les dispositifs d'aide existants. Le DLA s'appuie sur un large partenariat. Il est financé par la DDTEFP, la Caisse des dépôts et consignations, le Conseil Général et le FSE. D'autres acteurs participent au financement du DLA, sur des actions spécifiques comme la CAF, des EPCI et la Caisse d'Épargne (au travers du PELS).

Deux instances partenariales entourent le DLA :

- **le comité de pilotage** : il fixe les orientations et assure le suivi et la promotion du dispositif. Il est composé notamment de la DDTEFP, de la Caisse des dépôts et consignations, du Conseil général, de la CAF et de collectivités territoriales.

- **le comité d'appui** : Placé aux côtés de l'équipe du DLA, il enrichit le diagnostic et les préconisations d'accompagnement. Il est composé d'acteurs locaux (institutionnels, techniciens de collectivités territoriales, acteurs associatifs, acteurs bancaires...) ayant une bonne connaissance des territoires et des secteurs d'activité.

*Vous êtes une collectivité locale ou une fédération et vous travaillez en lien avec des associations, vous pouvez participer au repérage des structures pouvant avoir besoin d'un accompagnement.  
L'équipe de Trait d'Union est à votre disposition.*



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Économie  
des Finances  
et de l'Emploi



Caisse  
des Dépôts



AUDE  
CONSEIL GÉNÉRAL



avec le soutien du  
Fonds Social Européen